

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DES ETCEMINS
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ROSE-DE-WATFORD

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 3 JUIN 2022, À 19 HEURES SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR JEAN BERNIER, MAIRE, ET À LAQUELLE ÉTAIENT PRÉSENTS, LES CONSEILLERS SUIVANTS :

Siège #1 - Pierre Lantagne
Siège #2 - Christian Lamontagne
Siège #3 - Madeleine Lachance
Siège #4 - Josiane Tanguay
Siège #5 - Sylvia Fortin
Siège #6 - Maxime Vachon

CES PERSONNES ÉTAIENT PRÉSENTES.

- Aucune absence.

Les membres présents forment le quorum. Madame Marie-Line Dubé, directrice-générale et secrétaire trésorière agit à titre de secrétaire.

1 - PRIÈRE ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le Maire procède à l'ouverture de la séance, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et récite la prière.

La prière est la suivante :

Souverain Maître de l'univers, Dieu éternel et tout puissant, de qui vient tout pouvoir et de qui découle toute sagesse, daignez regarder d'un oeil favorable ceux qui sont ici assemblés devant vous, pour travailler au bien-être et à la prospérité de notre Municipalité.

Daignez nous accorder la grâce de ne rien décider qui ne soit en tout conforme à votre volonté sainte, de la rechercher avec sagesse, de la connaître avec certitude et de l'accomplir courageusement et parfaitement, pour la gloire et l'honneur de votre nom adorable et pour le bien-être véritable de ceux dont nous sommes les mandataires.

Amen

115-06-2022

2 - LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

Séance du vendredi 3 juin 2022

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

2 - LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 - Procès-verbal de la séance régulière du Conseil municipal du vendredi 6 mai 2022

4 - FINANCES-GESTION DES SERVICES

4.1 - Approbation de la liste des comptes du mois

4.2 - Présentation des résultats de l'audit concernant les états financiers 2021

4.3 - Consultations diverses pour les informations financières et comptables

4.4 - Correctif requis pour le calcul des taxes 2022

4.5 - Proposition de contrats constituant 4 servitudes pour bornes sèches sur le territoire de la Municipalité

- 4.6 - Ouverture du dossier MADA
- 4.7 - Demande d'aide financière pour les besoins de nos aînés
- 4.8 - Demande d'aide financière pour les travaux de réparation requis pour la caserne de pompiers
- 4.9 - Demande d'aide financière pour l'édifice servant aux travaux publics
- 4.10 - Demande d'aide financière pour la réfection des bureaux municipaux
- 5 - LÉGISLATION
 - 5.1 - Règlement de zonage - Présentation du second projet de règlement #06-2022
 - 5.2 - Règlement municipal - Adoption du règlement #07-2022 concernant le déneigement et le stationnement
 - 5.3 - Règlement municipal - Adoption de règlement numéro 08-2022 pour les dérogations mineures
- 6 - SÉCURITÉ PUBLIQUE- INCENDIE
 - 6.1 - Compte-rendu du directeur incendie
 - 6.2 - Demande d'appui pour la MRC de Brome-Missisquoi - Demande d'aide financière pour formation des nouveaux pompiers
 - 6.3 - Demande d'appui pour la MRC de Rouville - Revendications concernant la complexité des démarches et les délais de traitement des dossiers
- 7 - VOIRIE TRANSPORT
 - 7.1 - Résultats pour balayage de rues, camion, pelle, calcium et granulat
 - 7.2 - Rapport de l'inspecteur
- 8 - HYGIÈNE DU MILIEU
- 9 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE
 - 9.1 - Compte rendu du MRC des Etchemins
- 10 - LOISIRS-TOURISME-CULTURE
- 11 - CORRESPONDANCE
 - 11.1 - Fondation SANTÉ Beauce-Etchemin - Campagne annuelle de financement 2022-2023
- 12 - COMITÉ
 - 12.1 - Compte-rendu des différents comités
- 13 - VARIA
 - 13.1 - Reconnaissance des services au bénéfice de la Municipalité
- 14 - PÉRIODE DE QUESTIONS
- 15 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME JOSIANE TANGUAY

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE à l'unanimité par tous les membres du Conseil municipal

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 - Procès-verbal de la séance régulière du Conseil municipal du vendredi 6 mai 2022

ATTENDU QU'une copie du procès-verbal, de la séance régulière du Conseil municipal du vendredi 6 mai 2022, a été remise aux membres du conseil avant la présente séance, que tous les membres présents déclarent l'avoir lu et qu'ils renoncent à sa lecture;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR MAXIME VACHON

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le procès-verbal de la séance régulière du vendredi 6 mai 2022 soit adopté.

ADOPTÉE à l'unanimité par tous les membres du Conseil municipal

4 - FINANCES-GESTION DES SERVICES

4.1 - Approbation de la liste des comptes du mois

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont reçu au préalable la liste des dépenses du mois, et déclarent avoir reçu les réponses à leurs questions;

CONSIDÉRANT QUE les dépenses sont en respects avec le budget initial autorisé;

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME MADELEINE LACHANCE

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la liste des comptes présentée aux membres du conseil, d'une somme de 75 855,76 \$ soit acceptée et que la dépense soit et est autorisée selon les modalités de notre règlement sur le contrôle et le suivi budgétaire.

ADOPTÉE à l'unanimité par tous les membres du Conseil municipal

116-06-2022

4.2 - Présentation des résultats de l'audit concernant les états financiers 2021

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de présenter les états financiers pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2021 à une séance du Conseil municipal;

CONSIDÉRANT la présentation effectuée par Madame Caroline Bernard de la firme Blanchette Vachon;

CONSIDÉRANT QUE les explications apportées par Madame Caroline Bernard lors de la présentation des états financiers.

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR MAXIME VACHON

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE les états financiers pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2021 soient et sont acceptés tels que présentés à la table du Conseil municipal.

ADOPTÉE à l'unanimité par tous les membres du Conseil municipal

117-06-2022

4.3 - Consultations diverses pour les informations financières et comptables

CONSIDÉRANT QUE la complexité des règles administratives financières et comptables;

CONSIDÉRANT QUE le personnel administratif a besoin de valider et faire préciser des informations de nature comptable à la firme mandatée pour la réalisation de l'audit des états financiers 2021;

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME JOSIANE TANGUAY

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le personnel administratif puisse contacter la firme comptable Blanchette Vachon s.e.n.c.r.l., Société de comptables professionnels agréés sur les

heures de bureau pour toutes consultations diverses au cours de l'exercice courant soit du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022;

QUE les dépenses inhérentes soient autorisées.

ADOPTÉE à l'unanimité par tous les membres du Conseil municipal

118-06-2022

4.4 - Correctif requis pour le calcul des taxes 2022

CONSIDÉRANT QUE l'utilisation du nombre d'unités taxables erronée s'est glissée lors du calcul dans la section "Règlements emprunt 04-2002" pour l'ensemble des citoyens;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a surtaxé les citoyens pour un montant approximatif de 19 000\$;

CONSIDÉRANT QUE ce montant sera reclassé dans le surplus affecté dans le budget 2022;

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME SYLVIA FORTIN

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la correction sera apportée lors du calcul pour le "Règlement d'emprunt 04-2002" du prochain budget soit celui de 2023;

QUE le montant approximatif de 19 000\$ servira à payer la dette du Règlement d'emprunt 04-2002 plus rapidement.

ADOPTÉE à l'unanimité par tous les membres du Conseil municipal

119-06-2022

4.5 - Proposition de contrats constituant 4 servitudes pour bornes sèches sur le territoire de la Municipalité

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire de notarié les 4 propriétaires ayant des servitudes pour les bornes sèches;

CONSIDÉRANT QU'une demande a été faite auprès de Me Andréanne Déry pour préparer les contrats pour quatre servitudes pour les bornes sèches en faveur de la Municipalité au coût de 1 900\$ plus taxes.

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR PIERRE LANTAGNE

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le Conseil municipal accorde le contrat pour préparer et signer les ententes dans le but d'officialiser l'installation de bornes sèches dans le 1^e Rang ouest, Rang 6, Route 204 est et Terrain de villégiature du Lac Algonquin,

QUE le montant de 1 900\$ plus taxes soit et est autorisé.

ADOPTÉE à l'unanimité par tous les membres du Conseil municipal

120-06-2022

4.6 - Ouverture du dossier MADA

CONSIDÉRANTQUE le contexte de la pandémie COVID-19 a nui à la poursuite du dossier MADA en 2021 et a amené la fermeture de ce dossier;

CONSIDÉRANTQUE le Comité souhaite prendre en main la mise en oeuvre du présent dossier.

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME SYLVIE FORTIN

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le Conseil municipal autorise le Comité pour les ainé(e)s a procédé à l'ouverture du dossier MADA.

ADOPTÉE à l'unanimité par tous les membres du Conseil municipal

121-06-2022

4.7 - Demande d'aide financière pour les besoins de nos ainés

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire obtenir l'autorisation de procéder à une demande d'aide financière auprès du programme Prima en regard de différents besoins mentionnés et souhaités pour nos ainés;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR PIERRE LANTAGNE

ET RÉSOLU A L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le Conseil municipal autorise le dépôt de la demande d'aide financière;

QUE la Municipalité a pris connaissance du Guide du PRIMA et qu'elle s'engage à en respecter toutes les modalités qui s'appliquent à elle;

QUE la Municipalité s'engage, si elle obtient une aide financière pour sa demande, à payer les coûts d'exploitation continue et d'entretien de la ou des infrastructures subventionnées;

QUE la Municipalité confirme qu'elle assumera tout les coûts au-de-là de l'aide financière qu'elle pourrait obtenir du PRIMA, y compris tout dépassement de coûts.

ADOPTÉE à l'unanimité par tous les membres du Conseil municipal.

122-06-2022

4.8 - Demande d'aide financière pour les travaux de réparation requis pour la caserne de pompiers

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire obtenir l'autorisation de procéder à une demande d'aide financière pour soutenir les réparations requises pour la caserne de pompiers;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR CHRISTIAN LAMONTAGNE

ET RÉSOLU A L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le Conseil municipal autorise le dépôt de la demande d'aide financière;

QUE la Municipalité s'engage, si elle obtient une aide financière pour sa demande, à payer les coûts d'exploitation continue et d'entretien de la ou des infrastructures subventionnées;

QUE la Municipalité confirme qu'elle assumera tout les coûts au-de-là de l'aide financière qu'elle pourrait obtenir y compris tout dépassement de coûts.

ADOPTÉE à l'unanimité par tous les membres du Conseil municipal.

123-06-2022

4.9 - Demande d'aide financière pour l'édifice servant aux travaux publics

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire obtenir l'autorisation de procéder à une demande d'aide financière pour soutenir les réparations requises pour l'édifice servant aux travaux publics;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME MADELEINE LACHANCE

ET RÉSOLU A L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le Conseil municipal autorise le dépôt de la demande d'aide financière;

QUE la Municipalité s'engage, si elle obtient une aide financière pour sa demande, à payer les coûts d'exploitation continue et d'entretien de la ou des infrastructures subventionnées;

QUE la Municipalité confirme qu'elle assumera tout les coûts au-de-là de l'aide financière qu'elle pourrait obtenir y compris tout dépassement de coûts.

ADOPTÉE à l'unanimité par tous les membres du Conseil municipal.

124-06-2022

4.10 - Demande d'aide financière pour la réfection des bureaux municipaux

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire obtenir l'autorisation de procéder à une demande d'aide financière pour soutenir les réparations requises pour les nouveaux bureaux municipaux;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME SYLVIA FORTIN ET RÉSOLU A L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le Conseil municipal autorise le dépôt de la demande d'aide financière;

QUE la Municipalité s'engage, si elle obtient une aide financière pour sa demande, à payer les coûts d'exploitation continue et d'entretien de la ou des infrastructures subventionnées;

QUE la Municipalité confirme qu'elle assumera tout les coûts au-de-là de l'aide financière qu'elle pourrait obtenir y compris tout dépassement de coûts.

ADOPTÉE à l'unanimité par tous les membres du Conseil municipal.

5 - LÉGISLATION

125-06-2022

5.1 - Règlement de zonage - Présentation du second projet de règlement #06-2022

CONSIDÉRANT QUE le second projet de règlement numéro 06-2022 aux fins de modifier le règlement numéro 09-2007 intitulé "Règlement de zonage" de façon à modifier la zone 32-A et créer la nouvelle zone 50-A;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME JOSIANE TANGUAY

ET RÉSOLU A L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le Conseil municipal adopte le second projet de règlement numéro 06-2022 aux fins de modifier le règlement numéro 09-2007 intitulé "Règlement de zonage" de façon à modifier la zone 32-A et créer la nouvelle zone 50-A;

ADOPTÉE à l'unanimité par tous les membres du Conseil municipal.

126-06-2022

5.2 - Règlement municipal - Adoption du règlement #07-2022 concernant le déneigement et le stationnement

CONSIDÉRANT QUE le règlement numéro 07-2022 sur la gestion du déneigement et le stationnement a été présenté au Conseil municipal le 6 mai dernier;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME SYLVIA FORTIN

ET RÉSOLU A L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le Conseil municipal adopte le règlement numéro 07-2022 sur la gestion du déneigement et le stationnement;

ADOPTÉE à l'unanimité par tous les membres du Conseil municipal.

127-06-2022

5.3 - Règlement municipal - Adoption de règlement numéro 08-2022 pour les dérogations mineures

CONSIDÉRANT QUE le règlement numéro 08-2022 - Aux fins de modifier le règlement numéro 02-2014, intitulé "Règlement sur les dérogations

mineures aux règlements d'urbanisme" de façon à tenir compte des modifications apportées pour donner suite à l'entrée en vigueur du projet de loi no 67, le 25 mars 2021;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR CHRISTIAN LAMONTAGNE

ET RÉSOLU A L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le Conseil municipal adopte le règlement numéro 08-2022 portant sur les dérogations mineures;

ADOPTÉE à l'unanimité par tous les membres du Conseil municipal.

6 - SÉCURITÉ PUBLIQUE- INCENDIE

6.1 - Compte-rendu du directeur incendie

Le maire présente le rapport des activités mensuelles produit par le directeur incendie aux membres du conseil.

128-06-2022

6.2 - Demande d'appui pour la MRC de Brome-Missisquoi - Demande d'aide financière pour formation des nouveaux pompiers

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Brome-Missisquoi sollicite l'aide de différentes instances pour faciliter la formation de nouveaux pompiers;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Brome-Missisquoi sollicite l'aide de différentes instances pour l'attractivité et le recrutement de nouveaux pompiers;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Brome-Missisquoi sollicite l'appuie des municipalités en lien avec ces différentes demandes;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME MADELEINE LACHANCE

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit:

- Le Conseil de la municipalité de Sainte-Rose-de-Watford appuie la MRC de Brome-Missisquoi dans sa démarche pour faciliter l'ajout et la formation de nouveaux pompiers.

ADOPTÉE à l'unanimité par tous les membres du Conseil municipal.

129-06-2022

6.3 - Demande d'appui pour la MRC de Rouville - Revendications concernant la complexité des démarches et les délais de traitement des dossiers

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Rouville sollicite l'aide de différentes instances pour accélérer le traitement des demandes auprès du ministère des Transports du Québec;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Rouville sollicite l'appuie des municipalités pour leur demande;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR CHRISTIAN LAMONTAGNE

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit:

- Le Conseil de la municipalité de Sainte-Rose-de-Watford appuie la MRC de Rouville dans sa démarche pour faciliter et accélérer les demandes auprès du MTQ.

ADOPTÉE à l'unanimité par tous les membres du Conseil municipal.

7 - VOIRIE TRANSPORT

130-06-2022

7.1 - Résultats pour balayage de rues, camion, pelle, calcium et granulat

Lors de la dernière séance du Conseil municipal, le résultat des appels d'offres et des demandes de prix n'ont pas été présentés. Dans le but de transparence, vous trouverez dans les pièces jointes les résultats de ces appels d'offres et de ces demandes de prix.

7.2 - Rapport de l'inspecteur

Le maire présente le rapport d'activités mensuelles concernant les travaux publics produit par l'inspecteur municipal.

8 - HYGIÈNE DU MILIEU

9 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

9.1 - Compte rendu du MRC des Etchemins

Le maire présente les points marquants du MRC des Etchemins pour le mois dernier.

10 - LOISIRS-TOURISME-CULTURE

11 - CORRESPONDANCE

131-06-2022

11.1 - Fondation SANTÉ Beauce-Etchemin - Campagne annuelle de financement 2022-2023

CONSIDÉRANT QUE la Fondation Santé Beauce-Etchemin sollicite la Municipalité de Sainte-Rose-de-Watford pour obtenir un don pour l'acquisition d'équipements médicaux requis et utilisés ici, à l'Hôpital de Saint-Georges, dans les centres d'hébergement et CLSC;

QU'après consultation auprès de nos municipalités voisines, nous proposons un don de 100\$.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR MAXIME VACHON

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit:

- Le Conseil de la municipalité de Sainte-Rose-de-Watford s'engage à appuyer la Fondation Santé Beauce-Etchemin.

ADOPTÉE à l'unanimité par tous les membres du Conseil municipal

132-06-2022

12 - COMITÉ

12.1 - Compte-rendu des différents comités

Différents comptes rendus des activités réalisées par les différents comités au cours du mois de mai 2022.

13 - VARIA

13.1 - Reconnaissance des services au bénéfice de la Municipalité

Les membres du Conseil municipal tiennent à souligner les services rendus par monsieur Hector Provencal ainsi que monsieur Richard Fauchon.

Une remise de plaques sera effectuée lors de l'activité communautaire du samedi 9 juillet prochain à 16h00 à cet effet.

14 - PÉRIODE DE QUESTIONS

15 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé:

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME JOSIANE TANGUAY

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la séance soit levée à 20h00.

ADOPTÉE à l'unanimité par tous les membres du Conseil municipal.

Jean Bernier
Maire
trésorière

Marie-Line Dubé
Directrice générale et secrétaire

Je, Jean Bernier, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Jean Bernier
Maire